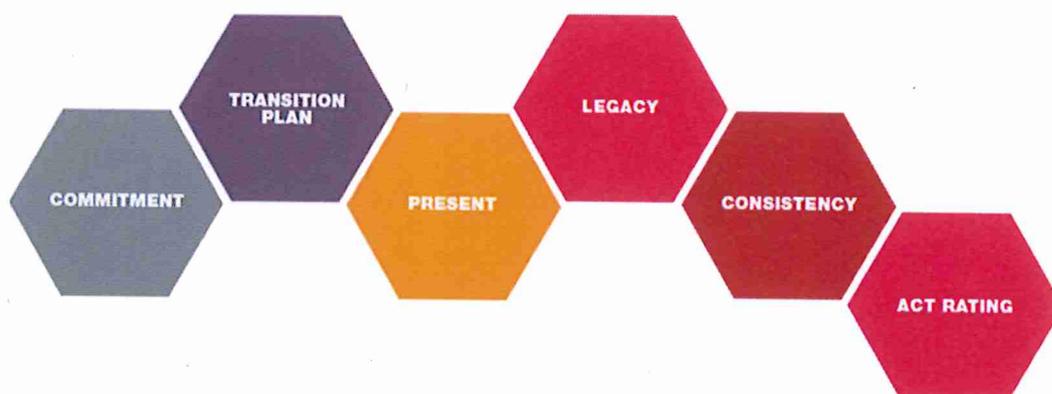


ACT | ASSESSING LOW CARBON TRANSITION

ACT INITIATIVE Charte d'engagement

“Navigate towards a low carbon world”



“Companies are central to the transformation of society and have a key role to play in the transition to the low carbon economy. It is essential we are able to assess the credibility of corporate climate strategies and the consistency of their commitments. This is what ACT’s holistic and sector-based assessment methodologies offer. This remarkable and highly promising tool, deserves that as many companies as possible adopt it, implement it and refine it, for it to eventually become a real driver of change”.

Laurence Tubiana, Climate Champion – 2016

ACT | ASSESSING LOW CARBON TRANSITION



Charte d'engagement ACT pour les institutions financières

La mise en œuvre de l'accord de Paris modifie déjà nos modes de production et de consommation. Il est crucial que les entreprises accélèrent encore leurs efforts pour anticiper le monde décarboné qui se prépare. Cette démarche doit reposer sur des objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science du climat, alignés sur les trajectoires sociétales et organisationnelles menant à un monde décarboné et sur des feuilles de route des technologies à faibles émissions de carbone. Parallèlement, les entreprises doivent mettre en œuvre des moyens cohérents pour atteindre ces objectifs.

ACT – Assessing low-Carbon Transition - Initiative fait partie du Plan mondial d'action pour le climat (GCAA) du secrétariat de la CCNUCC depuis 2015. Elle adopte une vision systémique de l'entreprise en évaluant à la fois ses impacts opérationnels et ses dépendances, ainsi que sa chaîne de valeur. L'objectif principal est d'inciter les entreprises à agir et de les orienter de manière pertinente en matière de stratégie climatique, de modèle économique, de produits et services, d'investissements, d'exploitation, de réduction des émissions de GES et de gestion de ces émissions.

Etant entendu que:

1. Le changement climatique est l'une des plus grandes menaces pour la prospérité et la survie de notre espèce sur la planète ;
2. Les changements économiques et sociaux nécessaires pour faire face au changement climatique constituent un moteur de changement à long terme pour le secteur privé, avec une refonte complète des modèles économiques traditionnels qu'il convient de commencer à traiter dès maintenant ;
3. Rendre compte de l'engagement climatique est un besoin crucial pour mieux comprendre dans quelle mesure les entreprises abordent réellement la transition bas carbone dans leur stratégie ;
4. Renforcer le « dialogue climat » et l'engagement entre les institutions financières et les entreprises de leur portefeuille est un moyen efficace d'accélérer l'adoption des stratégies pertinentes des entreprises en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

Le signataire de cette charte s'engage à faire ses meilleurs efforts pour :

1. Demander aux entreprises de son portefeuille de fournir des évaluations ACT lorsque la méthodologie ACT est disponible pour le secteur considéré
2. Encourager les entreprises à s'impliquer dans le développement de nouvelles méthodes sectorielles
3. Demander aux entreprises d'atteindre un certain niveau de notation ACT lorsque la méthodologie ACT est disponible pour le secteur considéré
4. Promouvoir ACT auprès des gestionnaires d'actifs en délégation
5. Être membre du pool d'investisseurs ACT

Signataires:

Pascal LAGARDE, Directeur Exécutif en charge de l'International, de la Stratégie, des Etudes et du Développement

Bpifrance



PDG ADEME

<http://actproject.net>

